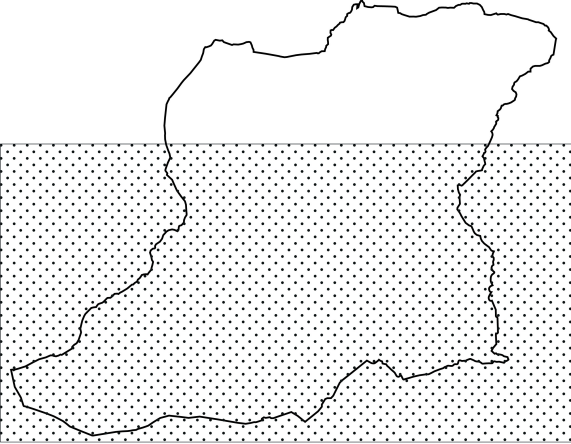


5. ZONAGE PLU

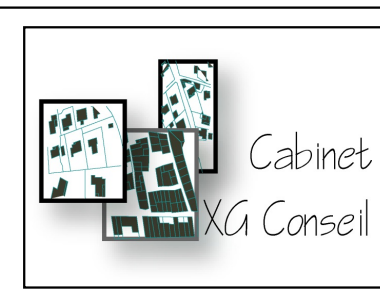
Modification n°2

5.2 Plan Sud



Echelle : 1/5000

PLU arrêté par DCM du : 13 juin 2016
PLU approuvé par DCM du : 27 février 2017
Modification n°1 prescrite par DCM du : 24 juin 2019



Cabinet XG Conseil
1540 route des Combes
83 220 Solliès Ville
04 94 35 25 21

NB : Les fonds de plan du présent document graphique ont été réalisés à partir des dernières données actualisées et
transmises par l'administration du cadastre.
Les éventuelles modifications les plus récentes (nouvelles constructions, divisions foncières, etc.) peuvent ne pas y figurer
mais ne sauraient engager la responsabilité de la commune.

- Légende**
- Limite zonage
 - Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Espaces Boisés Classés
 - Emplacements Réservés
 - Eléments de paysage à protéger (L151-19 du code de l'urbanisme)
 - Servitudes de mixité sociale (L151-15)
 - Terrains cultivés à protéger (L151-23 du code de l'urbanisme)
 - Lit majeur ordinaire de l'issole et de ses affluents défini par l'atlas des zones inondables
 - Elément de patrimoine protégé en application de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - Changement de destination L151-11
 - Courbes de niveau

